



Communiqué de Presse

Total annonce le premier acompte sur dividende de 0,66€/action au titre de l'exercice 2019, en hausse de 3,1% par rapport à 2018

Paris, 26 avril 2019 – Le Conseil d'administration réuni le 25 avril 2019 a décidé la distribution d'un premier acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 0,66€/action, en hausse de 3,1% par rapport aux acomptes versés et au solde proposé au titre de l'exercice 2018 conformément à la politique de retour à l'actionnaire sur la période 2018-2020. Cet acompte sera détaché et mis en paiement selon le calendrier suivant :

	<u>Actionnaires</u>	<u>Détenteurs d'ADS</u>
Date de détachement	27 septembre 2019	25 septembre 2019
Date de paiement	1 ^{er} octobre 2019	18 octobre 2019

Pour rappel, le Conseil d'administration a décidé de ne pas proposer à l'Assemblée générale du 29 mai 2019, la reconduction de l'option pour le paiement du dividende en actions à compter du solde du dividende de l'exercice 2018.

À propos de Total

Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la *major* de l'énergie responsable.

* * * * *

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.